Journal du Saint Synode №122

Le 14 septembre 2019 les membres du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe russe ont pris la décision suivante après l'avoir discutée.

Journal du Saint Synode №122

FUT EXAMINEE une lettre de l'archevêque Jean (Renneteau), responsable de l'Archevêché des paroisses orthodoxes de tradition russe en Europe Occidentale, dans laquelle il demande le rattachement au Patriarcat de Moscou avec tous les membres du clergé et les paroisses qui souhaiteraient le suivre.

NOTICE:

En mars 1921 le Saint Synode et le Conseil Ecclesial Superieur ont confié l'administration temporaire des églises russes en Europe Occidentale à l'archevêque Euloge (Gueorguievskiy).

Par la force des circonstances historiques les paroisses dirigées par le métropolite Euloge furent en 1931 acceptée à titre temporaire dans la juridiction du Patriarcat de Constantinople en tant qu'exarchat. Une partie des fidèles n'accepta pas cette décision, déclara sa fidélité au Patriarcat de Moscou et fonda à Paris la paroisses de Trois saints docteurs. Par la suite d'autres paroisses s'y joignirent et plus tard ces paroisses furent la base du diocèse de Chersonèse de l'Eglise Orthodoxe Russe.

Dans une missive aux fidèles en février 1931 le métropolite Euloge écrivait : «Lorsque sera restauré le pouvoir ecclésiastique central reconnu par tous et que seront rétablies les conditions de vie normales de l'Eglise Orthodoxe Russe nous reviendrons à notre situation précédente… En empruntant cette voie nous ne nous séparons bien sûr pas de notre Mère – l'Eglise Russe. Nous… n'interrompons pas notre unité avec elle. C'est juste une interruption temporaire des relations administratives officielles».

Le 29 août 1945 le métropolite Euloge et ses deux vicaires – l'archevêque Vladimir et l'évêque Jean – adressèrent à Sa Sainteté le Patriarche de Moscou et de toute la Russie Alexis I la lettre suivante : « Nous demandons filialement de couvrir dans l'amour notre séparation de l'Eglise Orthodoxe Russe – Mère et de nous accepter ainsi que nos paroisses sous votre main paternelle dans l'unité canonique de l'Eglise Orthodoxe Russe ». Ce même jour les hiéraques signèrent avec le métropolite de Krutitzy et Kolomna Nicolas (Yarouchevitch), qui était à Paris, et avec le prêtres qui l'accompagnait un acte qui confirmait que le métropolite Nicolas « a accomplis la réunion canonique du métropolite Euloge et de ses vicaires avec l'Eglise Orthodoxe Russe – Mère selon l'ordre ecclésial établi ». Le 7 septembre 1945 le Saint Synode a édité la décision suivante : « Rendant grâce à Dieu considérer que le métropolite Euloge et ses vicaires – l'archevêque Vladimir et l'évêque Jean avec les 75 paroisses sont réunis avec l'Eglise-mère et acceptés dans la juridiction du Patrarcat de Moscou. Conserver à l'avenir l'Exarchat des églises en Europe Occidentale dans ses frontières actuelles avec le métropolite Euloge à sa tête comme exarque du Patriarcat de Moscou et sur les bases exposées dans le Réglement de ces églises ».

Peu après le décès du métropolite Euloge le 8 août 1946 une majorité des membres de son clergé et de ses fidèles avec à leur tête l'archevêque (par la suite métropolite) Vladimir (Tichonicky) prit la décision de revenir au Patriarcat de Constantinople.

Les paroisses restèrent avec une courte interruption dans le Patriarcat de Moscou jusqu'en 2018 et portèrent diverses dénominations, la plus connue desquelles est : Archevêché des paroisses orthodoxes de tradition russe en Europe Occidentale.

Le 27 novembre 2018 le Synode de Constantinople décida de dissoudre l'Archevêché.

Le 14 septembre 2019 l'archevêque Jean (Renneteau), dirigeant l'Archevêché, adressa à Sa Sainteté le Patriarche de Moscou et de toute la Russie Cyrille une lettre dans laquelle il l'informe du désir de la majorité des membres du clergé et des paroisses de l'Archevêche de préserver son existence au sein du Patriarcat de Moscou. L'archevêque Jean fait la demande d'être rattaché au Patriarcat de Moscou avec les membres du clergé et les paroisses qui souhaiteraient le suivre. Il informe également le Patriache qu'il compte réunir prochainement une assemblée des représentants de toutes ces paroisses qui adresseront alors au Patriarche et au Saint Synode leurs propositions au sujet de l'organisation canonique de ces paroisses.

Il FUT DECIDÉ:

1. Rendre grâce à Dieu pour l'intention dont a fait part l'archevêque Jean (Renneteau) de l'archevêque, la majorité des membres du clergé et des laïcs de l'Archevêché des paroisses orthodoxes de tradition russe en Europe Occidentale de rétablir l'unité avec l'Eglise Orthodoxe Russe. Reconnaître en cela l'achèvement digne et juste des dissensions ecclésiales à l'étranger conséquentes à la révolution et à la guerre civile.
2. Accepter Son Éminence l'archevêque Jean (Renneteau) dans la juridiction du Patriarcat de Moscou avec le titre « de Doubna » ainsi que tous les membres du clergé et les paroisses se trouvant sous sa direction qui souhaiteraient le suivre.
3. Confier la direction des susdites paroisses à l'archevêque de Doubna Jean.
4. Après réception de la lettre de l'assemblée des représentants de ces paroisses revenir sur l'organisation canonique de ces paroisses en se basant sur les spécificités historiques du fonctionnement diocésain et paroissial ainsi que sur les spécificités pastorales et liturgiques etablies par le métropolite Euloge qui tenait compte des particularités de ces paroisses en Europe Occidentale.

Source: https://mospat.ru/fr/news/46117/